

Département de la Lozère  
GORGES DU TARN CAUSSES  
Mairie Déléguée de Montbrun  
48210-Montbrun



Tel : 04.66.48.55.21.

Fax : 04.66.48.46.26.

Messagerie électronique :

[Montbrun.mairie@wanadoo.fr](mailto:Montbrun.mairie@wanadoo.fr)

[www.montbrun48.fr](http://www.montbrun48.fr)

## **Compte rendu du Conseil communal de Montbrun** **Le 14 décembre à 21 heures**

**Présents** : Jean-Luc MICHEL, Christian MALHOMME, Serge MAURIN, Gaëlle GOGLINS,  
Chantal BOYER, Isabelle PASCAL,

**Absents excusés** : Didier VERNHET

1 - **La secrétaire a été mutée de la Mairie de Florac à la Mairie de Mas Saint Chély depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018, les permanences de la Mairie de Montbrun ont été modifiées comme suit, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

**Les lundis pairs et tous les jeudis, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h. Tous les mercredis à Sainte-Enimie.**

2 - **Liste électorale :**

Suite à la mise en place du REU (Répertoire Electoral Unique), les listes électorales de chaque commune déléguée ont été mises à jour par la commission compétente, le 28 novembre 2018. L'ensemble des travaux de vérifications et validations a été opérée.

3 - **Passerelle de Blajoux / La Chadenède :**

Les travaux sont terminés, mais la passerelle n'a pas encore été éprouvée, par l'entreprise BUESA. Les barrières « anti motos » ont été placées par les employés communaux.

4 - **Eclairage public :**

Le SDEE a pratiquement terminé les travaux prévus sur l'éclairage public. Il reste l'éclairage de l'église et du boulodrome à terminer.

5 - **La fibre :**

Les travaux commencent dès janvier 2019, sur Mativet, Poujols, La Mercoire, Chambalon, Fraissinet de Poujols et La Citerne.

Une étude est en cours pour la couverture téléphone portable, prévision fin 2019, avec deux

relais sur la commune déléguée de Montbrun.

**6 - Sectionnaux :**

Les arbres ont été broyés à Fraissinet, par l'entreprise Engelvin, pour la fabrication de plaquettes.

Les travaux ont été stoppés pour causés d'intempéries. Les camions ne pouvant plus accéder au chantier en raison des grosses pluies

**7 - Voirie 2019 :**

Proposition VC Cros Garnon . Une demande de participation sera faite à la Commune de Vébron. Cette route desservant essentiellement le hameau de Vébron.

**8 - Divers :**

Un film va être tourné sur la commune déléguée. La route de Mativet à la Condamine sera Interdite à la circulation et les 14 et 20 ou 23 février 2019.

Tournage les 16 et 17 janvier 2019 au Mas Rouchet.

La séance est levée à 23 heures.